



OFFRE RÉGIONALE

RHÔNE

ACCOMPAGNEMENT À LA GPMC



INTRODUCTION

Le Bureau National de l'ANFH a défini la Gestion Prévisionnelle des Métiers et Compétences (GPMC) comme « L'ensemble des démarches qui visent à anticiper les impacts sur les compétences et les emplois des évolutions stratégiques de l'établissement ou du territoire. Elles doivent permettre la construction de plans de formation plus efficaces tant pour les établissements que pour les agents. » Les instances régionales de l'ANFH Rhône ont décidé d'inscrire l'accompagnement à la mise en œuvre de la GPMC dans son schéma stratégique régional (axe 3).





L'ACCOMPAGNEMENT DE L'ANFH RHÔNE

→ est un dispositif complet et « clé en main »

→ est conçu pour s'adapter aux spécificités de chaque établissement en lui permettant de s'inscrire où il souhaite dans la démarche

→ peut être complété d'actions individualisées.

UN ACCOMPAGNEMENT EN QUATRE VOILETS

 Une aide à l'appréhension de la démarche	06
 Des outils techniques facilitant la mise en œuvre de la GPMC	07
 Des dispositifs de développement des compétences	08
 Un soutien opérationnel aux établissements	10



UNE AIDE À L'APPRÉHENSION DE LA DÉMARCHE

Réalisé en 2010, ce volet a marqué pour l'ANFH Rhône le début de l'accompagnement des établissements à la mise en oeuvre de la GPMC.

La journée annuelle des adhérents en juin 2010 a été l'occasion de réaliser une première information sur la GPMC

En novembre 2010, une journée de sensibilisation, organisée en partenariat avec l'ANFH Alpes, a abordé :

- les enjeux stratégiques internes et externes de la GPMC,
- le concept de la GPMC,
- le positionnement des acteurs,
- les grandes phases de construction d'une démarche GPMC en mode projet,
- l'offre GPMC de l'ANFH.



DES OUTILS TECHNIQUES FACILITANT LA MISE EN ŒUVRE DE LA GPMC

UN MODULE GPMC ASSOCIÉ À L'APPLICATION GESFORM

Plusieurs présentations du module ont été réalisées depuis 2010. Les premiers établissements sont installés à compter de 2011.



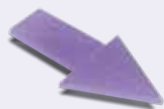
Les établissements qui souhaitent avoir une présentation du module ou pouvoir bénéficier de l'installation doivent contacter l'ANFH Rhône.

UN GUIDE PRATIQUE

Outil qui sensibilise les établissements **à l'intérêt d'une démarche GPMC** et les **accompagne dans sa mise en place**. Il comprend des éléments pratiques et théoriques : contexte, enjeux et opportunités de la GPMC, méthodologie de mise en œuvre, modèles de documents de travail et présentation de l'offre GPMC de l'ANFH.



Un exemplaire est adressé à chaque établissement. Il est également téléchargeable sur ANFH.fr



DES DISPOSITIFS DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Des formations/actions pour accompagner les acteurs des projets GPMC (RH, cadres de proximité, représentants du personnel) :

CONDUIRE OU PARTICIPER AU PROJET GPMC DE SON ÉTABLISSEMENT :

1ER MODULE

Définir la stratégie de mise en place de la GPMC dans son établissement

Publics : direction d'établissement

2ÈME MODULE

Permettre aux groupes projets constitués dans les établissements de réaliser la mise en œuvre effective de la GPMC

Publics : membres de l'équipe projet, du chef de projet et du comité de pilotage

FORMATIONS À L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL

Compétences et entretien professionnel :
4 jours en présentiel à destination de toute personne encadrant une équipe

Conduite de l'entretien professionnel :
2 jours à distance + 1 jour en présentiel

GPMC : ACCOMPAGNEMENT DU CHANGEMENT

À destination de toute personne en situation d'encadrement hiérarchique ou fonctionnel.
Pré requis : l'établissement est entré ou en phase d'entrer dans une démarche de GPMC.

PROSPECTIVES EMPLOIS / MÉTIERS

À destination des directions d'établissement



Les modalités de mise en œuvre de ces actions :

FINANCEMENT

Ces formations sont financées sur les fonds mutualisés de l'ANFH et/ou sur le plan de formation de l'établissement.

MODALITÉS D'ORGANISATION

Les groupes peuvent être constitués en inter-établissements ou en intra.

COMMENT BÉNÉFICIER DE CES ACTIONS

Les établissements intéressés sont invités à retourner le bulletin de souhait ou à contacter l'ANFH Rhône.

Pour développer son accompagnement, l'ANFH Rhône s'associe à l'ARS Rhône Alpes, l'ANFH Alpes et UNIFAF Rhône Alpes. Pour la période 2011-2013, des établissements pourront bénéficier d'une subvention de l'ARS, dans le cadre du FMESPP pour déployer la formation « Compétences et entretien professionnel ».



UN SOUTIEN OPÉRATIONNEL AUX ÉTABLISSEMENTS

L'ANFH Rhône reste à disposition des établissements pour étudier tout projet spécifique ne trouvant pas de réponse dans l'offre standard.

Et à compter de 2012, la délégation proposera d'animer des réseaux permettant l'échange de pratiques, l'utilisation de données nationales et la mise à disposition de repères sur l'évolution des métiers.

Les établissements intéressés peuvent contacter la délégation régionale.

CALENDRIER

2011

DÉBUT DU DÉPLOIEMENT
DU MODULE GESFORM GPMC

DIFFUSION DU GUIDE PRATIQUE

MISE EN PLACE DES FORMATIONS :

→ Conduire ou participer au projet GPMC de son établissement

→ Formations à l'entretien professionnel :

→ Compétences et entretien professionnel : 4 jours de présentiel à destination de toute personne encadrant une équipe

→ Conduite de l'entretien professionnel : 2 jours à distance + 1 jour de présentiel

ÉTUDE DES BESOINS SPÉCIFIQUES

À COMPTER DE 2012

POURSUITE DU DÉPLOIEMENT
DU MODULE GESFORM GPMC

DIFFUSION DE TOUTE L'OFFRE
DE FORMATION STANDARD

ÉTUDE DES BESOINS
SPÉCIFIQUES

WWW.ANFH.FR

ANFH RHÔNE

75 cours Émile Zola
BP 22174
69603 Villeurbanne
cedex

Tel : 04 72 82 13 20
Fax : 04 72 82 13 29
rhone@anhf.fr